



1. Identification de l'association

Nom - Dénomination :

Sigle de l'association : Site web :

Numéro Siret : | | | | | | | | | | | | | | | |

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : | W | | | | | | | | | |

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Adresse de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet ne pas utiliser de sigle)

.....
.....
.....

3. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)	

4. Compte de résultat N-1 de l'association

Exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions	
61 - Services extérieurs		Conseil(s) Régional(aux)	
Locations		Conseil(s) Départemental(aux)	
Entretien et réparation		Commune(s), Communauté(s) de Communes	
Assurance		Autres	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		756. Cotisations	
Publicité, publications		758 Dons manuels - Mécénat	
Déplacements, missions		76 - Produits financiers	
Services bancaires, autres		77 - Produits exceptionnels	
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		875 - Dons en nature	
864 - Personnel bénévole			
TOTAL		TOTAL	

5. Projet – Objet de la demande

Objectif, description, moyens matériels et humains

6. Budget prévisionnel N

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 – Subventions	
61 – Services extérieurs		Conseil(s) Régional(aux)	
Locations		Conseil(s) Départemental(aux)	
Entretien et réparation		Commune(s), Communauté(s) de Communes	
Assurance		Autre(s)	
Documentation			
62 – Autres services extérieurs		75 – Autres produits de gestion courante	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		756. Cotisations	
Publicité, publications		758 Dons manuels - Mécénat	
Déplacements, missions		76 – Produits financiers	
Services bancaires, autres		77 – Produits exceptionnels	
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges financières			
67 – Charges exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom, prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci¹

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives², comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la **Charte des engagements réciproques** conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- demander une subvention de : € au titre de l'année ou exercice 20
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB obligatoirement).

Fait à le

Signature :

¹ « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

² Déclaration de changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.